

STRATÉGIE GLOBALE POUR L'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LA SOCIÉTÉ ACADIENNE AU NOUVEAU-BRUNSWICK



AGENDA 2030 - ODD



CULTURE 21: ACTIONS - ENGAGEMENTS

6. CULTURE, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE
9. GOUVERNANCE CULTURELLE

INSTITUTIONNALISATION, COOPERATION, SOUTIEN,
GOUVERNANCE, PARTICIPATION, SUSTAINABLE DEVELOPMENT,
STRATEGY, CULTURAL POLICY

1. Contexte

Le peuple acadien, un des peuples fondateurs du Canada, a connu une déportation massive de 1755 à 1763 le dispersant en Nouvelle-Angleterre, Louisiane, France, Québec et ailleurs dans le monde. Principalement rurales, avec une population vieillissante, certaines communautés sont devenues des centres névralgiques où les arts et la culture sont encadrés et valorisés, d'autres, souvent de taille plus petite, n'ont pas de pouvoir décisionnel réel et leur capacité financière est limitée.

L'Acadie du Nouveau-Brunswick fait face à des conditions socioéconomiques difficiles, avec de bas salaires, ce qui entraîne l'exode d'une partie de la population rurale francophone. Le Nouveau-Brunswick affiche un des plus bas taux de littératie au pays. La transmission de la langue et l'appropriation de la culture d'expression française par les jeunes de la province sont de plus en plus difficiles.

2. L'Acadie et la culture

La Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick émane de la convention nationale de la société acadienne réunie en 2004, lors de laquelle 600 délégué.e.s ont reconnu unanimement le rôle fondamental des arts, de la culture et du patrimoine dans l'évolution et le développement durable de leur société.

Lancée en 2004 avec les États généraux, la démarche amène tous les secteurs de la société civile, ainsi que les différents paliers gouvernementaux à travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie. 54 recommandations sont adoptées en 2007 à l'unanimité par le millier de personnes qui ont pris part aux travaux.

Les États généraux ont permis de dégager un consensus autour d'un schéma culturel et d'une nouvelle définition de l'identité acadienne, fondée sur la langue et le territoire, mais également sur l'adhésion à un projet collectif, sur l'inclusion et l'ouverture.

Mise en œuvre par l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), la Stratégie globale voit la culture comme un pilier du développement durable. Elle est la feuille de route qui guide la société acadienne dans ses actions d'intégration des arts, de la culture et du patrimoine pour contribuer à l'atteinte du plein développement de l'Acadie. Pour cela, elle mobilise et engage l'ensemble des forces vives de tous les secteurs d'activité, les instances politiques et les partenaires gouvernementaux.

L'OBJECTIF EST D'INSCRIRE LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT POUR RENFORCER L'IDENTITÉ CULTURELLE DES CITOYENS, D'AMÉLIORER LE STATUT SOCIOÉCONOMIQUE DES ARTISTES ET DE FAVORISER UNE VALORISATION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La Stratégie globale met la culture au cœur du citoyen et le citoyen au cœur de la culture. Le guide Culture 21 : Actions a par ailleurs servi de base de réflexion pour le renouvellement de la stratégie en 2018, principalement dans l'approche en aménagement culturel du territoire :

- Soutien des droits culturels d'une minorité linguistique qui connaît des difficultés dans la vitalité et la transmission culturelle ;
- Comité de travail sur le statut de l'artiste tenant compte de la diversité et des enjeux de la création ;
- Création de liens étroits avec le système éducatif et reconnaissance du rôle fondamental des arts et de la culture dans la réussite éducative et la construction identitaire ;



- Utilisation des arts et de la culture comme moyen de mobilisation pour promouvoir des actions écologiques ;
- Sous-stratégie consacrée aux entreprises et industries culturelles, et des actions visant à valoriser la contribution économique du secteur culturel et de la culture à la vitalité économique des communautés ;
- Accompagnement de municipalités dans des actions de médiation culturelle visant la santé mentale et l'inclusion sociale ;
- Stratégie sur l'aménagement culturel du territoire, programme d'accompagnement de municipalités ;
- Actions pour assurer l'avenir des médias communautaires (radios, journaux, etc.) ;
- Transversalité, horizontalité avec une gouvernance décloisonnée entre milieux, et coordonnée par une organisation de la société civile, l'AAAPNB.

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

3.1. Objectifs principaux et spécifiques

Inscrire les arts, la culture et le patrimoine au cœur du développement durable de l'Acadie afin de renforcer l'identité culturelle des citoyens, d'engager les gouvernements locaux et les territoires dans une réelle prise en charge de leur développement, d'améliorer le statut socioéconomique des artistes professionnel.le.s et de favoriser une valorisation de la diversité culturelle.

3.2. Développement du projet

Principales actions développées

La Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne est le fruit d'une longue démarche sociétale qui s'est déclinée en plusieurs phases. Elle se décline en cinq stratégies sectorielles :

- Développement des artistes professionnel.le.s ;
- Développement des organisations artistiques, culturelles et patrimoniales ;
- Développement des entreprises et industries culturelles ;
- Intégration des arts et de la culture en éducation ;
- Développement des communautés par l'aménagement culturel du territoire



À la suite du lancement de la Stratégie globale en 2009, l'AAAPNB reçoit le mandat d'en porter la mise en œuvre. Ce sont 52 municipalités, dont une trentaine impliquée activement, 6 ministères provinciaux, un ministère fédéral et une centaine d'organismes participent à la mise en œuvre de la Stratégie, ce permet entre autres :

Au niveau provincial :

- Reconnaissance des arts et de la culture comme vecteur de développement ;
- Renouveau de la Politique culturelle ;
- Augmentation de 200% du budget alloué à la culture ;
- Adoption de la Politique provinciale du livre ;
- Création de tables de concertation multisectorielles permanentes ;

Au niveau de l'éducation :

- Politique d'aménagement linguistique et culturel ;
- Multiplication par dix du nombre d'artistes dans les écoles ;
- Développement d'outils pour l'enseignement des arts ;
- Programme de financement d'initiatives culturelles en milieu scolaire

Au niveau municipal

- Plus de 11 municipalités se sont dotées de politiques culturelles ;
- Guide d'élaboration de politique culturelle pour les municipalités ;
- Forum provincial sur la médiation culturelle ;
- Création d'outils de formation destinés aux municipalités ;
- Inclusion de la médiation culturelle dans le projet de pleine municipalisation ;

Au niveau de la condition des artistes et du secteur culturel

- Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste ;
- Centre des ressources et programme de formation pour les artistes ;
- Programme provincial de tournée ;
- Partage des pratiques et des outils développés entre les communautés culturelles du Nouveau-Brunswick et participation des autres communautés aux tables de concertation de l'AAAPNB;



L'accompagnement pour structurer l'action locale

Le projet d'accompagnement et de formation a vu le jour suite au constat que peu de municipalités inscrivaient réellement les arts, la culture et le patrimoine dans leur planification stratégique et ne tenaient pas compte du rôle de ce secteur dans le développement des autres secteurs municipaux. Au cours des dernières années, l'AAAPNB a réalisé ce projet auprès de onze communautés acadiennes et a accompagné les élus, administrateurs municipaux et intervenant.e.s culturels dans le développement de leurs planifications. Avec l'aide de ressources qualifiées, l'AAAPNB a développé des ateliers de formation et un service de mentorat destiné aux municipalités. L'AAAPNB s'est également associée au réseau Les Arts et la Ville pour offrir aux municipalités des cliniques culturelles (journées de travail collaboratif) afin d'analyser de quelle manière la culture peut être une solution aux enjeux sociaux, économiques, culturels et environnementaux.

4. Impacts

4.1. Impacts directs

- Ce projet a sensibilisé les élu.e.s à l'importance d'intégrer les arts, la culture et le patrimoine dans la planification municipale et de les reconnaître comme un service primaire.
- Plus de 11 municipalités ont adopté une politique culturelle et se sont dotées d'agent.e.s de développement culturel.
- Les administrateurs municipaux remarquent une plus grande collaboration entre les municipalités.
- Cette démarche a permis le rapprochement des élu.e.s au monde culturel et le développement d'expertise pour l'organisation d'activités.
- Les municipalités impliquées intègrent désormais la culture à leur planification financière et certaines ont doublé l'enveloppe budgétaire culturelle.

4.2. Évaluation

L'établissement de bilans et l'évaluation quantitative et qualitative des actions ont permis d'établir des priorités, de réaménager les stratégies sectorielles à la lumière de l'expérience acquise et de mettre à jour leurs plans d'action. Cela a permis de constater l'immense impact qu'a eu la Stratégie globale sur la société du Nouveau-Brunswick.



4.3. Facteurs clefs

Les facteurs clefs ayant permis le succès de la démarche sont :

- La participation transversale de tous les secteurs de la société ;
- L'ascendance de la démarche. Les participants et partenaires ont pu proposer librement, un réel dialogue a été engagé ;
- La structuration de la démarche et sa coordination par une organisation de la société civile, indépendante des paliers administratifs, avec une capacité de mobilisation et de pression.

4.4. Continuité

Depuis la Convention nationale acadienne de 2004, la tenue des États généraux en 2007, le lancement de la Stratégie globale en 2009 et de Trajectoire 18>23, la Stratégie globale renouvelée en 2018, l'AAAPNB et ses partenaires n'ont cessé d'œuvrer pour faire de la culture un outil essentiel de développement. Avec sa nouvelle feuille de route, ils poursuivront sa mise en œuvre au bénéfice du développement global du peuple acadien.

5. Plus d'informations

L'Acadie a été candidate à la quatrième édition du Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 (novembre 2019-mai 2020). Le Jury du Prix a élaboré son rapport final en juillet 2020 et a demandé à la Commission culture de CGLU de faire rayonner ce projet comme étant une pratique exemplaire de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture, et comme mention spéciale de la quatrième édition du Prix.

Cette fiche a été réalisée par Carmen Gibbs, Directrice générale, Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, Nouveau-Brunswick, Canada.

Contact : carmen.gibbs@aapnb.ca

Site web : aaapnb.ca